

FEUILLETON

Le Bracelet Sanglant

—Jeudi dernier, n'est-ce pas? — Oui. — Vous étiez rentré à dix heures, n'est-ce pas? — Oui. — Pourquoi partez-vous si précipitamment? — Je vous le dirai quand vous m'en aurez dit pourquoi vous me demandez cela. — Vous ne le devinez pas? — Ironiquement M. Briare. C'est peut-être bien simple. A onze heures, on a ouvert la porte, et une demi-heure après on vous a sorti. La coïncidence est singulière, n'est-ce pas? — Quoi! s'écria Robert, c'est l'heure de la caisse qu'on a pris. Mais alors, Dorgères est presque ruiné. La caisse a été reçue, précisément la veille, une somme énorme. — Comment le savez-vous? — M. Dorgères l'a dit devant moi, dans son cabinet. Il y avait plus de trois millions. Et vous prétendez qu'on m'accuse d'avoir volé? C'est absurde, convenez-en. Un homme qui emporte des millions passe la frontière sans perdre une minute. Cet argument parut frapper M. Briare qui s'accouda sur la table et se mit à réfléchir. — Monsieur, reprit-il après un court silence, vous vous trompez fort si vous pensez que je suis le voleur de votre argent. Je ne cherche que la vérité, et si vous pouvez vous justifier, j'en serai ravi. — Vous feriez donc bien de me fournir toutes les explications que je vous demande dans votre intérêt. — Vous venez de m'objecter que vous n'avez pas été vu, et je reconnais que le fait d'être resté plus de deux heures dans votre chambre. — Cependant, vous avez quitté Paris? — Oui, je suis allé en Bretagne, dans le pays où je suis né. J'ai pris le train et sortant de la maison de M. Dorgères. — Nous savions cela, et je tiens compte de votre franchise. Mais vous êtes resté fort peu de temps à Carnoël, car les agents qui y ont été envoyés dès le lendemain de votre départ ne vous ont pas trouvé. — Les agents? répéta Robert avec étonnement. Ainsi, on sait là-bas que je suis accusé de vol? — Pour qui nous prenez-vous? Les recherches ont été faites discrètement. Vous n'avez pas été vu, et les agents pour des messieurs de votre rang, et ils ont dit que vous aviez repris le chemin de fer, mais ils n'ont pu leur apprendre où vous étiez allés. — Je suis revenu directement à Paris. — On vous a pris un logement garni sous le nom de Robert. Tout cela est assez naturel. Vous aviez résolu de vous expatrier, et vous voulez rompre avec vos anciennes connaissances. — Le but de votre voyage en Bretagne était sans doute d'emprunter une somme sur la propriété qui vous reste? — Cette propriété est un château en ruine sur lequel personne ne prêterait. — Vous avez de l'argent cependant, puisque vous voulez placer dans l'affaire du Colorado une trentaine de mille francs, je crois. N'est-ce pas le chiffre que vous m'avez dit? — Non. C'est cinquante mille, répondit sans hésiter M. de Carnoël. — C'est juste, murmura M. Briare. Je me souviens maintenant que vous m'avez dit cinquante mille francs, chiffre rond. — Oui, monsieur, répondit Robert. Je ne compte pas dans cette somme l'argent que je destinai à mes frais de voyage, cent louis à peu près. J'ai cinquante mille francs disponibles. — D'où vous viennent-ils? — Que vous importe? On a pris trois millions au moins à M. Dorgères. Il y a loin de trois millions au petit capital que je possède. — Si vous disiez cela au juge d'instruction, il vous répondrait que vous aviez pu cacher le reste quelque part, dans les ruines de votre château de Carnoël, par exemple. — J'engagerais votre juge à y faire des fouilles, dit dédaigneusement Robert. — On n'y trouverait rien, j'en suis convaincu. Aussi me bornai-je à vous demander si la somme était en or ou en billets. — En billets, puis-je? — Oui, et impertinences. — Vous allez voir tout de suite qu'elle est de votre patron est précédemment une somme de cinquante mille francs, juste ce que vous avez dans votre poche. — Allons donc! Le voleur ne se serait pas contenté de si peu, alors qu'il pouvait prendre une fortune. — Oh! celui qui a fait le coup n'est pas un coquin ordinaire. Il n'a jamais rien eu à démêler avec la police, et nous nous sommes abstenus de chercher parmi les habitués de Mazas; nous avons compris tout de suite qu'il était d'une autre trempe que ses gens-là. — Et nous avons immédiatement pensé à vous. — Pourquoi? — Je vais vous le dire, et quand vous m'aurez entendu, vous comprendrez pourquoi même que nous ne pouvions penser qu'à vous. — Remarquez d'abord que l'auteur du vol devait connaître parfaitement la maison, et qu'il devait être en situation d'y entrer à toute heure sans qu'on s'en aperçût. Il y avait un accès par le toit, et il n'y a pas eu d'effraction. La porte du bureau n'a pas été forcée; les fenêtres non plus. — Vous oubliez que je n'étais pas le seul qui pouvais aller et venir librement. — C'est vrai. Il y a le caissier, M. Jules Vignory, votre ami intime. Prévenez-vous que ce soit lui le coupable! — Non certes. Vignory est le plus honnête homme que je connaisse. Mais il y a d'autres employés. — Qui sortent à cinq heures du soir et rentrent que le lendemain matin à neuf heures. Si l'un d'eux s'était introduit dans l'hôtel après la fermeture du bureau, le portier l'aurait vu. — Il y a aussi le garçon qui couche à côté de la caisse. — C'est lui qui n'est rentré qu'à minuit, la nuit du vol. C'est prouvé. (A suivre.)

—Jeudi dernier, n'est-ce pas? — Oui. — Vous étiez rentré à dix heures, n'est-ce pas? — Oui. — Pourquoi partez-vous si précipitamment? — Je vous le dirai quand vous m'en aurez dit pourquoi vous me demandez cela. — Vous ne le devinez pas? — Ironiquement M. Briare. C'est peut-être bien simple. A onze heures, on a ouvert la porte, et une demi-heure après on vous a sorti. La coïncidence est singulière, n'est-ce pas? — Quoi! s'écria Robert, c'est l'heure de la caisse qu'on a pris. Mais alors, Dorgères est presque ruiné. La caisse a été reçue, précisément la veille, une somme énorme. — Comment le savez-vous? — M. Dorgères l'a dit devant moi, dans son cabinet. Il y avait plus de trois millions. Et vous prétendez qu'on m'accuse d'avoir volé? C'est absurde, convenez-en. Un homme qui emporte des millions passe la frontière sans perdre une minute. Cet argument parut frapper M. Briare qui s'accouda sur la table et se mit à réfléchir. — Monsieur, reprit-il après un court silence, vous vous trompez fort si vous pensez que je suis le voleur de votre argent. Je ne cherche que la vérité, et si vous pouvez vous justifier, j'en serai ravi. — Vous feriez donc bien de me fournir toutes les explications que je vous demande dans votre intérêt. — Vous venez de m'objecter que vous n'avez pas été vu, et je reconnais que le fait d'être resté plus de deux heures dans votre chambre. — Cependant, vous avez quitté Paris? — Oui, je suis allé en Bretagne, dans le pays où je suis né. J'ai pris le train et sortant de la maison de M. Dorgères. — Nous savions cela, et je tiens compte de votre franchise. Mais vous êtes resté fort peu de temps à Carnoël, car les agents qui y ont été envoyés dès le lendemain de votre départ ne vous ont pas trouvé. — Les agents? répéta Robert avec étonnement. Ainsi, on sait là-bas que je suis accusé de vol? — Pour qui nous prenez-vous? Les recherches ont été faites discrètement. Vous n'avez pas été vu, et les agents pour des messieurs de votre rang, et ils ont dit que vous aviez repris le chemin de fer, mais ils n'ont pu leur apprendre où vous étiez allés. — Je suis revenu directement à Paris. — On vous a pris un logement garni sous le nom de Robert. Tout cela est assez naturel. Vous aviez résolu de vous expatrier, et vous voulez rompre avec vos anciennes connaissances. — Le but de votre voyage en Bretagne était sans doute d'emprunter une somme sur la propriété qui vous reste? — Cette propriété est un château en ruine sur lequel personne ne prêterait. — Vous avez de l'argent cependant, puisque vous voulez placer dans l'affaire du Colorado une trentaine de mille francs, je crois. N'est-ce pas le chiffre que vous m'avez dit? — Non. C'est cinquante mille, répondit sans hésiter M. de Carnoël. — C'est juste, murmura M. Briare. Je me souviens maintenant que vous m'avez dit cinquante mille francs, chiffre rond. — Oui, monsieur, répondit Robert. Je ne compte pas dans cette somme l'argent que je destinai à mes frais de voyage, cent louis à peu près. J'ai cinquante mille francs disponibles. — D'où vous viennent-ils? — Que vous importe? On a pris trois millions au moins à M. Dorgères. Il y a loin de trois millions au petit capital que je possède. — Si vous disiez cela au juge d'instruction, il vous répondrait que vous aviez pu cacher le reste quelque part, dans les ruines de votre château de Carnoël, par exemple. — J'engagerais votre juge à y faire des fouilles, dit dédaigneusement Robert. — On n'y trouverait rien, j'en suis convaincu. Aussi me bornai-je à vous demander si la somme était en or ou en billets. — En billets, puis-je? — Oui, et impertinences. — Vous allez voir tout de suite qu'elle est de votre patron est précédemment une somme de cinquante mille francs, juste ce que vous avez dans votre poche. — Allons donc! Le voleur ne se serait pas contenté de si peu, alors qu'il pouvait prendre une fortune. — Oh! celui qui a fait le coup n'est pas un coquin ordinaire. Il n'a jamais rien eu à démêler avec la police, et nous nous sommes abstenus de chercher parmi les habitués de Mazas; nous avons compris tout de suite qu'il était d'une autre trempe que ses gens-là. — Et nous avons immédiatement pensé à vous. — Pourquoi? — Je vais vous le dire, et quand vous m'aurez entendu, vous comprendrez pourquoi même que nous ne pouvions penser qu'à vous. — Remarquez d'abord que l'auteur du vol devait connaître parfaitement la maison, et qu'il devait être en situation d'y entrer à toute heure sans qu'on s'en aperçût. Il y avait un accès par le toit, et il n'y a pas eu d'effraction. La porte du bureau n'a pas été forcée; les fenêtres non plus. — Vous oubliez que je n'étais pas le seul qui pouvais aller et venir librement. — C'est vrai. Il y a le caissier, M. Jules Vignory, votre ami intime. Prévenez-vous que ce soit lui le coupable! — Non certes. Vignory est le plus honnête homme que je connaisse. Mais il y a d'autres employés. — Qui sortent à cinq heures du soir et rentrent que le lendemain matin à neuf heures. Si l'un d'eux s'était introduit dans l'hôtel après la fermeture du bureau, le portier l'aurait vu. — Il y a aussi le garçon qui couche à côté de la caisse. — C'est lui qui n'est rentré qu'à minuit, la nuit du vol. C'est prouvé. (A suivre.)

W. A. ARMOUR, Manufacturier et Importateur MOULURES POUR ENCADREMENT D'IMAGES, MIROIRS, (Glaces de fabrique allemande et anglaise) Tableaux à l'huile anglais, français et allemands, Aussi, toutes sortes de Peintures, Cadres en plûche, et de canevases pour tableaux. LES MARCHANDISES SONT VENDUES PAYABLE TANT LA SEMAINE QU'LE MOIS. IMAGES ENCADREES AU PRIX DES MANUFACTURES. Venez me faire une visite, Et vous vous épargnerez au moins de 10 à 25 par cent. N. B.—Je vendrais aux marchands les moules, cadres, peintures, miroirs, canevases pour tableaux et toutes les plus récentes nouveautés du commerce de peintures aux prix de Montréal et Toronto. W. A. ARMOUR, 482 rue Sussex.

Montres, Chaines, Colliers Etc., VENDUS AUX CONDITIONS TRES FACILES DE \$1. par semaine — PAR — Chevrier Freres, 466, RUE SUSSEX. Montres d'or pour dames, reveil matins, cadres miroirs, etc., vendus à la semaine par CHEVRIER FRERES. N. B. Vous aurez la visite de notre agent avec des échantillons. LOTERIE NATIONALE M. LE CURE A. LABELLE GRAND TIRAGE FINAL DES LOTIS DE CETTE LOTERIE Le 15 SEPTEMBRE 1886 COUT DU BILLET Première série : : : \$1.00 Deuxième série : : : 25 cts. Pour obtenir des billets, s'adresser soit en personne, soit par lettres enregistrées, au secrétaire S. K. LEFEBVRE, No. 19 rue St Jacques. Envoyez 5 cts pour port et enregistrement de l'envoi des billets. (Etats-Unis 8 cts.)

Quelques uns des avantages DES CELEBRES AMERS INDIGENES, LE POPULAIRE TONIQUE STOMACHIQUE. 1er Avantage—Les "Amers Indigènes" sont à la portée de toutes les bourses. Le pauvre peut en faire usage, et le riche ne peut pas les remplacer avec son argent. Avec un paquet de 25cts, on prépare 3 ou 4 grandes bouteilles d'Amers de trois demiers. 2e Avantage—Les "Amers Indigènes" ne contiennent aucun minéral, mais seulement des plantes de nos campagnes, comme houblon, pissodit, rubarbe, et quinze autres plantes les plus populaires. 3e Avantage—On peut en prendre à volonté sans aucun danger. 4e Avantage—Les "Amers Indigènes" agissent sur les intestins, et sont un puissant purgatif du sang. 5e Avantage—Pour ouvrir l'appétit, et aider la digestion, les "Amers Indigènes" sont sans égal. PORTRAITS GRANDE REDUCTION Photographies grandeur \$2.00 par doz. CHEZ Dorion & Delorme 140 Rue Sparks et 569 Rue Sussex Coin de la rue Rideau. OTTAWA. P. S.—Satisfaction garantie. James R. Bowes ARCHITECTE Chambre 25, SCOTISH ONTARIO CHAMBERS RUE SPARKS. Ottawa 9 Juin 1886—1a GEORGE THOMAS EPICIER, 85, coin des rues Albert et Inkerman, HULL. L'ASSORTIMENT LE PLUS COMPLET et le meilleur marché d'Épiceries, Vins, Liqueurs, Tabacs et Vaiselles dans Hull. Cigares de choix une spécialité. CHEMIN DE FER "CANADA ATLANTIC" LA VOIE LA PLUS COURTE ENTRE OTTAWA ET MONTREAL. Les convois partiront de la gare de la rue Elgin comme suit: TRAIN EXPRESS DE MONTREAL: 8.00 a.m. TRAIN EXPRESS se raccordant avec l'Express du Grand Tronc à Coteau pour l'Ouest et à Montréal avec les trains du Grand Tronc pour l'Est et le Sud-Est, arrivant à 11.30 a.m. 4.50 p.m. TRAIN RAPIDE avec salle à dîner, arrivant à Montréal à 8.30 p.m., se raccordant avec les trains du Vermont Central et du Grand Tronc pour l'Est. Les convois arriveront à 12.20 p.m. et 8.00 p.m. de l'Est, se raccordant à la gare Bonaventure, Montréal, avec les trains de l'Est et du Sud. Char Palais Pullman sur les trains de Montréal. Un train quittera la gare du chemin Richmond à 7.45 a.m. et à 3.35 p.m. se raccordant avec les trains Express de Montréal. Express de Boston et New-York via Rouse's Point. 2.30 p.m. Quittera Ottawa, gare de Rouse's Point à 6.40 p.m. et se raccordant à cet endroit avec les trains du Vermont Central et Delaware et Hudson, pour l'Est et le Sud, arriveront à Boston à 7.49 et à New-York à 8.00 le lendemain matin. Des chars dortoirs Pullman sont attachés aux trains entre Ottawa et Boston. Les passagers d'Ottawa pour New-York prendront les Pullman à St. Alban ou à Rouse's Point. Les billets, les lits et tout autre renseignement peuvent être obtenus au bureau des billets de la cité ou aux stations. D. C. LINSLEY, Gérant.

ATELIER "C" L'UNI 524 On exécute à D'IM Livres, Têtes de Mon Catalogues, Listes de Progr BLANCS Déclarations sur Déclaration Demar Co POUR Contrats de vente Contrats de Blancs Pro Pour les Greffe Blancs simples Tiers Blancs de Procès D'v POUR LES S Listes d'évaluation Listes de Pén Liste SUR BO ET PRIX T Les ordres reçoivent une attention soignée et sont exécutés sans délai. ABONN "LE CANADA" que L'UNION NATIONALE Tout abonnement payable d'avance.